



VOTRE LETTRE DU /
VOS RÉF. /

NOS RÉF. . DM/MZG-RHM/N.13_14
DATE 23/5/2014

ANNEXE(S)

CONTACT Eveline Depuijdt
Chef de cellule gestion de la base de données

TÉL.

FAX

E-MAIL

OBJET : INFORMATION ET PLANNING CONCERNANT RHM 2014.

Circulaire à l'attention
du Directeur général,
du Médecin-Chef
du chef du département infirmier
du responsable RHM

Madame, Monsieur, Docteur,

Le SPF Santé Publique souhaite, via cette circulaire, vous informer des deadlines concernant la transmission du RHM 2014. Depuis le RHM 2013/2 les délais pour la transmission des données sont à nouveau dans la lignée des modalités reprises dans l'A.R., notamment 5 mois après la fin de la période d'enregistrement.

Le **RHM 2014** doit donc être mis à disposition du SPF endéans les 5 mois qui suivent la période d'enregistrement. Pour le **RHM 2014/1**, il s'agit donc de **fin novembre 2014** et pour le **RHM2014/2**, **fin mai 2015**. Pour ces périodes, les données pourront être mises à disposition au plus tôt 2 mois avant la date butoir, donc au plus tard début octobre 2014 pour le RHM2014/1 et au plus tard début avril 2015 pour le RHM 2014/2.

Comme lors des périodes d'enregistrement précédentes, il sera également possible pour ces périodes, de tester le RHM 2014 sur les contrôles techniques et les contrôles existants à ce moment là. Cette possibilité vous sera offerte dès septembre 2014.

Nous attirons à nouveau l'attention sur le fait qu'aucun délai ne sera accordé pour une ou plusieurs périodes d'enregistrement. Les deadlines restent donc d'application pour toutes les institutions.

Nous insistons sur le fait que le service Datamanagement reste toujours à votre disposition pour des questions et/ou des informations complémentaires. A cette fin, vous pouvez vous adresser à Eveline Depuijdt (eveline.depuijdt@sante.belgique.be), chef de cellule Gestion de la base de données, ou utiliser notre mailbox générique via l'adresse e-mail info.rhmzg@sante.belgique.be.

D'avance, je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Docteur, l'expression de ma considération distinguée.


Le Directeur Général,
C. DECOSTER,